

Proposé par M. Lafontaine, au nom de l'assemblée de District No. 19, Montréal,

Attendu qu'un grand nombre d'institutions subventionnées par le gouvernement de la province de Québec font une grande concurrence dans l'imprimerie ou autres industries; qu'il soit en conséquence résolu que le Congrès demande à la Législature de Québec de n'accorder aucune subvention aux institutions qui font ainsi concurrence à ces industries.

La motion est adoptée.

Proposé par M. Routier, appuyé par M. Jobin, et résolu,

Que le Congrès, par la présente, demande au Gouvernement de promulguer une loi forçant les patrons à payer leurs employés à la semaine en monnaie du gouvernement.

On fait ensuite le choix du lieu de la prochaine session du Congrès entre les villes suivantes:—Toronto, Ont.; Winnipeg, Man.; Vancouver, C. A.; St. Jean, N. B.; Victoria, C. A.; Kingston, Ont. et Cornwall, Ont. Le vote donne les résultats suivants :

Toronto.....	29
Winnipeg.....	2
Vancouver.....	2
St. Jean, N. B.....	1
Victoria.....	2
Kingston.....	2
Cornwall.....	3

et Toronto est choisi comme le prochain lieu de réunion.
Le Congrès s'ajourne à midi.

SESSION DE L'APRÈS-MIDI.

Le Président Lafontaine ouvre la séance à 2 heures.

M. Wright présente le rapport suivant du Comité auquel fut référé le rapport du Comité Exécutif, et qui est adopté:—

Votre Comité du Rapport du Comité Exécutif, a l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Nous avons examiné la partie du rapport du Comité Exécutif qui traite des efforts faits en vue d'obtenir une législation dans les intérêts des travailleurs, à Ottawa, selon les instructions qu'il avait reçues de ce Congrès et nous en concluons que, tandis qu'il n'a pas été capable d'obtenir tout, ou presque tout ce qui était désiré, il a du moins fait un progrès qui, étant données les circonstances particulières qui ont existé dans les cercles politiques de la capitale pendant la présente session, peut être considéré assez satisfaisant. Votre comité a pris la liberté de faire au rapport quelques additions qu'il croit nécessaires d'y ajouter avant qu'il soit incorporé dans les procédures du Congrès. Quoique le travail du Comité Exécutif à Ottawa n'ait pas été aussi fructueux qu'on aurait pu le désirer, en raison peut-être de la condition politique instable à laquelle il a déjà été fait allusion, il mérite néanmoins les remerciements du Congrès et démontre la sagesse qu'il y a de poursuivre cette voie.

Les travaux des Comités Législatifs des Provinces de Québec et d'Ontario ont été également fidèlement exécutés. Le premier Comité n'a obtenu qu'un maigre succès, malgré ses efforts et sa persévérance; d'un autre côté, le Comité Législatif d'Ontario, il est agréable de le dire, a obtenu un succès relatif, ayant réussi à obtenir une bonne partie des réformes désirées.

Votre Comité croit qu'il serait convenable que la partie du rapport du Comité Exécutif contenue dans le premier paragraphe après le mot "parlement" et la totalité du second paragraphe, ne fissent